

Albi, au service de la biodiversité

Le Grand Capricorne *Cerambyx cerdo (linné, 1758)*

Statut et protection

Protection nationale (arrêté du 22/07/1993,
JO du 24/09/1993)

Directive Habitats : annexes II et IV

Convention de Berne : annexe II

Du fait de la présence d'un coléoptère protégé, le tronc de cet arbre n'a pas été abattu dans son intégralité.

Le grand capricorne est un insecte dont le développement s'échelonne sur trois ans. Les œufs éclosent peu de jours après la ponte et les larves xylophages consomment le bois sénescant et dépérissant. À la fin du cycle de développement, lorsque l'insecte se sera envolé, le reste du tronc sera évacué.

